

PRÉSIDENTIELLE 2022
PAROLES DE VIEUX ÉLECTEURS



**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés





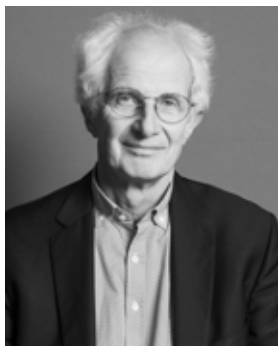
NOTRE DÉMARCHE : DONNER LA PAROLE AUX PERSONNES ÂGÉES

Nous avons souhaité, à l'occasion de ce rendez-vous majeur de citoyenneté qu'est l'élection présidentielle, enrichir les réflexions des candidates et candidats à travers la parole de vieilles et vieux électeurs.

Nous leur avons proposé depuis début décembre 2021 **de s'exprimer sous le format d'une lettre à la future ou au futur Président(e) de la République sur 12 grands thèmes : la perception de la société française aujourd'hui, le regard porté sur les aînés, le pouvoir d'achat, l'aménagement du territoire, la solitude et l'isolement, la prise en charge du Grand Age, l'habitat, la fin de vie, la jeunesse, l'intergénérationnel, l'environnement et les loisirs, avec la liberté de s'exprimer aussi sur d'autres sujets.** Avec le soutien des bénévoles et des salariés de l'Association, les personnes ont écrit ces lettres, de façon individuelle ou collective. Les contributions ont été anonymisées pour les personnes qui en exprimaient le souhait.

Près d'une centaine de femmes et hommes âgés de 57 à 97 ans, de toutes les régions de France, ont participé à ce projet. Tous les types d'habitat sont représentés : le domicile, l'hébergement collectif sous plusieurs formes (EHPAD, résidence autonomie ou seniors, pension de famille, hébergement temporaire), mais aussi l'hôpital.

Une lecture attentive de ces lettres a permis de mettre en exergue des verbatims touchants, poignants, critiques ou incisifs. Les préoccupations de celles et ceux qui ont souhaité s'exprimer sont très majoritairement bien éloignées des thèmes qui ont émergé lors des premières semaines de campagne comme l'immigration ou l'insécurité. À partir de toutes les paroles recueillies, nous avons pris le parti de mettre en avant les thèmes qui ont fédéré l'ensemble des participants afin de nourrir les réflexions des candidates/candidats et de les inciter à proposer une vision de la société qui tienne mieux compte des aînés, de leurs besoins et de leurs attentes.



L'ÉDITO D'ALAIN VILLEZ

Président Petits Frères des Pauvres

Canicule en 2003, grève du personnel des EHPAD en 2018, crise sanitaire du Covid et dernièrement un livre dénonçant les graves carences en établissement. Faut-il des crises, de la maltraitance, des enquêtes journalistiques chocs pour que les conditions de vie des personnes âgées, celles du Grand Age mais aussi celles qui le seront dans les années à venir deviennent un sujet de préoccupation pour ceux qui nous gouvernent ou ceux qui souhaitent accéder au pouvoir ?

Pour nous, Petits Frères des Pauvres, ce ne sont pas sur des crises et des drames humains qu'on peut construire un projet durable de société et des politiques d'amélioration des conditions de vie de millions de Français, que ce soit sur la prévention ou le financement des aides à l'autonomie mais aussi l'habitat, la mobilité, l'accès aux soins ou la fin de la vie.

Aucune réforme déterminante n'a été mise en œuvre ces dernières années alors que notre pays connaît une profonde mutation démographique. L'abandon du projet de loi Grand Age et Autonomie reste une profonde désillusion. La création d'une 5^e branche de la Sécurité Sociale s'est faite sans les budgets nécessaires et ses modalités complexes ne permettent pas aux personnes âgées d'en mesurer l'intérêt.

Quant aux propositions des candidates et candidats à l'élection présidentielle, elles ne semblent pas prendre la mesure de ces enjeux. Si la jeunesse est au programme, la vieillesse l'est nettement moins avec des propositions, souvent résumées à quelques lignes, qui restent, une fois encore, trop centrées sur une approche médicalisée en résumant la vieillesse à la maladie et la dépendance. Et quand ces mesures correspondent mieux aux souhaits des aînés, comme le maintien à domicile, elles demeurent floues, peu ou pas détaillées et surtout sans pistes suffisantes de financement.

Les personnes que nous accompagnons au quotidien sont peu visibles, isolées, démunies, fragilisées. Fidèles à notre profonde conviction de leur donner toute leur place dans la société et leur permettre d'exercer leur citoyenneté, nous proposons aujourd'hui le résultat d'un recueil de paroles de vieilles et vieux électeurs qui ont souhaité exprimer aux candidates et candidats ce qu'étaient leurs vies, leurs joies, leurs difficultés, leurs doutes et leurs aspirations.

Ce recueil a pour but de nourrir les réflexions de celles et ceux qui veulent diriger notre pays et **de réfléchir collectivement aux solutions à apporter pour faire face aux enjeux du vieillissement accru de la population, qui nous concerne tous, nous les vieux d'aujourd'hui, de demain ou d'après-demain.** ●

Mesdames, messieurs les candidates et candidats, mettez les vieux au programme !

POUR UNE VIEILLESSE PAS MINIMUM



TOUT COMME L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS, LE POUVOIR D'ACHAT EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DES PERSONNES ÂGÉES AUX REVENUS MODESTES qui font de plus en plus face à des difficultés liées à l'augmentation du prix des produits courants, de l'énergie, des services et au coût du logement.



On arrive plus à joindre les deux bouts. On n'a pas assez d'argent pour s'offrir ce qui nous plaît. On achète des pommes de terre, des pâtes, du riz, de la purée mousseline, on ne peut pas acheter de légumes ni de fruits, c'est trop cher.

Sophie, 93 ans, à domicile

Avec toutes les augmentations, je n'aurai pas assez de pouvoir d'achat pour l'année 2022.

Hermine, 89 ans, à domicile

Vivre avec une petite retraite, c'est difficile. Quand je fais mes courses, il faut que je regarde tout en bas des rayons les produits les moins chers. Mais comme j'ai un problème de dos, je ne peux pas me baisser pour les attraper. Soit, je m'en passe, soit je prends plus cher et je réduis mes achats.

Michel, 71 ans, à domicile

Il faut augmenter le montant de la retraite et baisser le prix de l'hébergement en maison de retraite.

Jeanne, 86 ans, en EHPAD

Je m'inquiète par rapport à l'âge de départ à la retraite, comme je suis au RSA, je ne peux pas toucher le minimum vieillesse avant 65 ans, j'aimerais que l'âge du minimum vieillesse soit abaissé.

Marie-Pascale, 59 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Sortir d'un minimum vieillesse (ASPA) sous le seuil de pauvreté (1 063 €/mois) devrait être un objectif affiché de notre système de retraite, explicite et garanti dans le temps, pour toutes les générations, quels que soient leurs parcours de vie.

Supprimer la récupération sur succession de l'ASPA, facteur de non-recours. Selon une étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, le taux de non-recours du minimum vieillesse se situe entre 34 et 49 %. La récupération sur succession pour la partie de l'actif successoral supérieure à 39 000 €, est un motif de non-recours à cette allocation.

Lutter contre la précarité en mettant en place des mesures de retour à l'emploi des seniors en âge de travailler. Selon la Cour des Comptes, le taux d'emploi des 60-64 ans n'est que de 32,2 %. De son côté, la Drees a estimé à 1,4 million les personnes de 53 à 69 ans « ni en emploi ni en retraite », pour les deux tiers, des femmes, d'un âge moyen de 58 ans, de milieu ouvrier ou employé et peu diplômées.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

Au 1^{er} janvier 2022, le plafond des ressources mensuelles pour bénéficier de l'ASPA est de 916,78 € pour une personne. Les allocataires du minimum vieillesse vivent plus souvent seuls (75 %) que les personnes de 60 ans ou plus dans l'ensemble de la population en 2019 (35 %). 56 % des allocataires sont des femmes et elles sont surreprésentées dans les tranches d'âge élevées. Les femmes représentent 72 % des allocataires de plus de 85 ans. (source Drees)



Bonjour,

J'ai une aide-ménagère qui vient chaque lundi, je lui offre le café à chaque fois et on parle cinq minutes ensemble. Ça me fait du bien parce que je suis seule. Elle est très gentille avec moi et très humaine aussi : pour une fois, j'en ai de la chance. Elle travaille comme il faut. Je me languis d'être lundi, elle me rend des services et va même me chercher des bouteilles d'eau au supermarché.

Côté pouvoir d'achat, c'est dur et ça va être encore plus dur parce que les prix augmentent sans cesse et qu'on n'arrive plus à s'acheter ce qu'on veut. Avant j'achetais souvent du foie de génisse, c'est bon pour la santé. Aujourd'hui je peux en acheter seulement une fois par mois, je n'ai pas le choix c'est comme ça. Je ne suis pas à plaindre, il y en a des pires que moi je le sais et j'en connais. J'ai tenté de les aider en leur conseillant d'aller voir une assistante sociale, soit ils n'y sont pas allés soit cela n'a rien changé pour eux.

J'ai vendu ma maison il y a plusieurs mois, cela me permet de payer le loyer de mon appartement actuel et de me gâter un peu. Les maisons de retraite, je ne veux pas y aller : je ne veux pas faire payer mes enfants, c'est source de disputes dans les familles ça. Ma sœur y est allée, elle perdait la tête. Ses enfants n'allaient pas la voir, seul mon fils y allait : elle le reconnaissait lui. Je ne veux pas y aller et en plus je n'ai pas les moyens. Je ne veux pas que mes enfants me reprochent d'avoir payé pour moi ni qu'ils aient des dettes à cause de moi.

Moi j'ai gardé ma belle-mère et mon mari, jusqu'au bout de leur vie, chez moi à la maison. Ma belle-mère y avait tous ses repères. Avant les parents on les gardait à la maison, aujourd'hui on les met dans des maisons de retraite. À mon époque, il fallait le faire, je l'ai fait.

Si j'avais un message à transmettre à la jeunesse, ce serait d'avoir plus de respect pour les parents et plus de courage pour chercher du travail parce que ça ne tombe pas du ciel. Il y a des jeunes biens mais d'autres...

Pour les personnes âgées, je leur fabriquerais de jolis appartements, bien proportionnés, adaptés pour pouvoir y vivre leurs derniers jours – contrairement aux taudis dans lesquels on laisse certaines personnes âgées vivre aujourd'hui, sans escalier – lumineux parce que la lumière ça apporte de la gaieté. Pour moi c'est important lorsqu'on est en vie de se respecter, parce que quand on est mort et bien c'est trop tard.

On est perdus aujourd'hui, on a peu de contacts avec nos petits-enfants. J'aime les enfants, lorsqu'ils viennent me voir je suis au 7^e ciel, seulement ils ne viennent plus comme je le voudrais ; ça me rend triste et on se perd.

¹ Certaines lettres manuscrites étaient peu lisibles, pour en faciliter la lecture nous en proposons une version tapuscrite.

CONSIDÉREZ-NOUS



AUTRE SUJET MAJEUR ÉVOQUÉ PAR LES PERSONNES ÂGÉES, LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ. Le regard porté sur la vieillesse contribue hélas à la dégradation de la dignité des plus âgés : infantilisation, perte du libre choix et altération de l'expression des personnes, paroles blessantes sur leur inutilité ou leurs incapacités...



On ne demande pas la lune mais de la considération et de l'humanité.

Étienne, 61 ans, à domicile

N'attendons pas que les aînés soient en maison de retraite ou qu'ils aient perdu tout ou partie de leur mémoire pour agir. D'autant plus qu'il arrive que, dès 50 ans, on soit déjà considéré comme n'ayant plus grand chose à offrir. À mon humble avis, c'est faux.

Anne, 63 ans, à domicile

Je trouve que la société est devenue très indifférente et que les anciens sont rejetés. Je souhaiterais que le ou la futur(e) président(e) de la République se préoccupe de l'humain et favorise la tolérance entre tous.

Louise, 86 ans, à domicile

Je trouve que les personnes qui restent dans leur maison ne sont pas assez aidées. Déjà qu'ils viennent voir si on est vivant !

Fernande, 97 ans, à domicile

Du fait que je vieillis, je me retrouve tout seul. Le regard des gens n'est plus le même et je le sens bien. J'ai l'impression qu'avant j'étais le bon Dieu parce que j'étais utile et maintenant je suis le diable !

Jean-Louis, 63 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Lutter contre l'âgisme et l'invisibilité des personnes âgées dans la société

en lançant une grande campagne nationale de sensibilisation du grand public, en impliquant les jeunes grâce à un module sur la transition démographique et l'isolement social dans la phase 1 du SNU (service national universel).

Ne pas considérer les aînés comme des personnes en incapacité décisionnelle :

inclure dans le parcours de formation de tous les professionnels du médico-social intervenant en établissement comme à domicile, un module sur les grands principes éthiques de l'accompagnement du grand âge et rendre obligatoire la méthode FALC (Facile à lire et comprendre) pour tous les documents contractuels ou d'information à destination des personnes du Grand Age.

Favoriser la citoyenneté des personnes du Grand Age,

en facilitant leur participation dans les instances consultatives (conseil des seniors, conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, conseil de la vie sociale en établissements), dans les consultations citoyennes et en renforçant leur représentativité dans les médias.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

En 2021, la France comptait 18 millions de personnes de 60 ans et plus dont 6,4 millions de 75 ans et plus. (source Insee)

En 2020, 69 % de personnes âgées avaient constaté un élan de solidarité envers elles mais seulement 31 % pensaient que les Français seraient plus solidaires après la crise. (Source rapport Petits Frères des Pauvres *Isolement des personnes âgées : les effets du confinement*, juin 2020)

LETTRE DE NICOLE - 69 ANS



Madame ou Monsieur le Président,

J'écris ce petit mot qui j'espère vous ouvrira une fenêtre sur les personnes à la retraite et qui méritent un peu de compassion vus leurs âges.

Lorsque les forces nous manquent, à qui demander de l'aide, l'argent ne fait pas le bonheur mais le manque est important.

Si dans notre petite vie beaucoup ont servi les autres, maintenant qui nous sert ?

Étant de trop, il faut nous cacher, avoir honte des années qui passent, de l'âge, de la maladie et de la précarité. Personne n'y échappera.

Alors s'il vous plaît pensez à ceux qui veulent garder leur dignité, qui ont besoin de vous : l'indifférence ne servira personne et l'humanité a besoin de tout le monde, petits et grands, riches et pauvres, malades et bien portants ; je sais qu'il y a des solutions, il suffit de le vouloir.

Madame ou Monsieur le Président, recevez de nous tous une bonne réception de notre espoir jamais éteint, une bonne chance et nos meilleurs vœux.

MOURIR ENTOURÉ



COMME POUR L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS, LE SUJET DE LA FIN DE VIE INTERPELLE LES PERSONNES ÂGÉES et au-delà des avis qui peuvent diverger, le souhait commun est de mourir de la façon la plus apaisée possible et en étant entouré. Trop souvent, une personne en fin de vie est d'abord vue comme « en fin », avant d'être reconnue comme une personne en vie jusqu'à la fin.



Pour la fin de vie, j'ai un rêve : que toutes les personnes puissent pousser leur dernier souffle dans la douceur.

Annick, 75 ans, vit en USLD

La fin de vie, je l'attends, elle s'approche. J'espère être entourée à ce moment-là.

Marcelle, 89 ans, à domicile

La fin de vie me fait peur car je crains d'être hospitalisée. En ce qui concerne l'euthanasie, chacun doit rester libre de son choix.

Ginette, 97 ans, à domicile

Je souhaite un soulagement total, physique et moral. Pas d'acharnement et le droit de mourir dignement.

Francine, 78 ans, en EHPAD

Je ne souhaite pas d'acharnement thérapeutique mais je suis opposée à l'euthanasie.

Marie, 90 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Doter suffisamment chaque département en unités de soins palliatifs et développer les unités mobiles de soins palliatifs.

Rendre obligatoire une formation aux soins palliatifs à destination non seulement de l'ensemble des professionnels du sanitaire mais également à tous les professionnels du médico-social et en EHPAD.

Rendre obligatoire une formation sur la fin de vie pour les personnes intervenant à domicile.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

En 2018, plus de la moitié des décès ont eu lieu en milieu hospitalier, dont 2/3 de 75 ans et plus. En 2019, la France était dotée de 2,8 lits de soins palliatifs pour 100 000 habitants, 26 départements n'avaient pas d'unité de soins palliatifs et 3 étaient insuffisamment dotés avec moins d'un lit pour 100 000 habitants. La France comptait 428 unités mobiles de soins palliatifs, soit 0,64 pour 100 000 habitants. (Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie)

LETTRE DE LILIANE - 75 ANS



La société française est très individualisée. Elle a oublié la notion de partage. Certains ont trop, d'autres n'ont rien. Je parle des plus démunis et des sans-abri. Tout est à faire dans ce domaine-là. Un État, quel qu'il soit, doit s'occuper en priorité des plus pauvres et notamment les enfants les plus pauvres.

Les aînés sont considérés comme inutiles car non productifs par nos gouvernements actuels et autorités diverses. Il serait intéressant de tenir compte de leurs connaissances, voire de leur sagesse dans certains domaines.

L'isolement dû à la vieillesse est flagrant, surtout pour les personnes résidant chez elles. Le lien entre les générations serait utile. Cela s'est fortement aggravé en cette période de « pandémie ». Beaucoup ont été séparés de leurs proches et ont sombré dans le « glissement ». À quoi bon vivre dans ces conditions ! À revoir tout ça avec humanité alors que des solutions existent.

La prise en charge du Grand Age, de la santé, cela va dans le bon sens au niveau des structures, mais pas au niveau de la personne humaine. Il y a beaucoup à faire. Tout est trop normé, il faut voir certains cas particuliers.

La fin de vie, sujet tabou, s'il en est. Chacun doit s'y préparer car de toute façon, c'est inéluctable. Il faut accompagner les mourants. Des personnes courageuses le font dans les hôpitaux. Cependant, avant la mort, on peut aider les personnes par différents moyens. Ce peut être les échanges, les rencontres, la lecture, la musique, etc...

Message à la jeunesse :

Vous ne devez pas vous sacrifier pour nous les personnes âgées, vivez votre vie... sans nous oublier complètement.

SORTIR JUSQU'AU BOUT DE LA VIE



SUJET ÉGALEMENT FÉDÉRATEUR CHEZ TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES, LA MOBILITÉ POUR QUE GRAND AGE OU PERTE D'AUTONOMIE NE RIMENT PAS AVEC ENFERMEMENT, que les territoires soient habitables par les vieux, qu'ils puissent reprendre possession de leur espace.



Je déplore l'éloignement des commerces, et de tous les services de proximité. Je ne peux même pas prendre le bus parce que le service pour personnes à mobilité réduite ne vient même pas jusque devant chez moi.

Éliane, 78 ans, à domicile

Je pense que l'on met beaucoup de personnes âgées handicapées en EHPAD pour limiter les aménagements dans les villes.

Lucienne, 96 ans, à domicile

On a besoin de sortir même si on est vieux. À 84 ans, j'ai encore envie de faire des choses mais toute seule, je n'y arrive pas.

Yolande, 84 ans, en résidence autonomie

Il faut développer les transports accessibles pour les personnes en fauteuil. Il pourrait y avoir un service qui permet de sortir de la maison de retraite pour prendre l'air à l'extérieur.

Jeanne, 86 ans, en EHPAD

Je demande au Président de la République qu'il donne de l'argent aux maires pour réparer les trottoirs.

Laurent, 67 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Aménager les territoires et l'espace urbain en tenant compte du vieillissement de la population.

Soutenir les solutions alternatives de transport et d'aide à la sortie des personnes les moins mobiles : favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ne doit pas signifier confinement à domicile.

Systématiser un dispositif mobile d'« aller vers » pour chaque Maison France Service. En 2021, on compte seulement 45 Bus France Services dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville et 35 Bus dans les territoires ruraux sur les 1 494 France services existantes.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

Un habitant sur 2 âgé de 60 ans et plus accède en moins de 4 minutes par la route aux services de la vie courante. Pour les communes moins denses, l'accès médian est de 9 minutes et de 14 minutes pour les très peu denses (Insee 2016).

Les achats représentent environ 45 % des motifs de déplacements après 75 ans. Les personnes qui renoncent le plus à leurs déplacements ont en majorité plus de 80 ans, vivent seules, ont des revenus modestes et sont plutôt des femmes. (Source Laboratoire de la mobilité inclusive).

93 % des 60 ans et plus considèrent que le maintien des commerces et services de proximité est un rempart contre l'isolement. (source Baromètre Petits Frères des Pauvres 2021)

LETTRE D'YVONNE - 57 ANS



Bonjour Monsieur le Président,

Aujourd'hui, je suis une personne qui commence à vieillir, avec des hauts et des bas dans ma santé, à cause de nombreuses pathologies qui me suivent depuis longtemps. Trouver un médecin n'est pas évident. Quand je téléphone à la maison médicale, c'est souvent occupé et il faut se déplacer pour prendre rendez-vous. Le cabinet de radiologie va fermer, faute de médecins. On va devoir aller où et comment ?

Je voudrais avoir plus de transports. Imaginons qu'il arrive quelque chose à celui qui conduit. Et l'assurance ne prend pas tout en charge. Un transport dans le val de Morteau seulement deux fois par semaine (les mardis et jeudis), c'est peu, car on peut avoir rendez-vous ailleurs et d'autres jours. Est-ce que les communautés de communes pourraient s'arranger pour aller dans d'autres secteurs, et tous les jours ? Parfois on a de la famille ailleurs.

Il faudrait faire des salons d'esthétique et de coiffures solidaires avec des petits prix car on a le droit de se sentir bien et belle, malgré l'âge, tout en étant discrète.

Il faudrait plus de rencontres pour jouer au scrabble ou aux jeux de société avec des plus jeunes et des gens de tous âges.

Et puis faire que mon chien Gibus soit accepté partout, même à l'Élysée. Ne pas faire de différences sociales entre les gens, car tout le monde a des valeurs et des défauts.

En espérant être entendue, je vous remercie d'avance. En souhaitant que le futur président exauce mes vœux, recevez mes meilleures salutations.

LIEN SOCIAL, LIEN VITAL



AUTRE THÈME QUE LES PERSONNES ÂGÉES ONT SOUHAITÉ METTRE EN AVANT, C'EST L'ISOLEMENT QU'ELLES VIVENT AU QUOTIDIEN, SYNONYME DE SOUFFRANCE, DE REPLI SUR SOI ET LEUR SOUHAIT DE RESTER EN CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ. L'isolement assèche nos vies et c'est bien les liens et l'attention des uns aux autres qui donnent du sens, du sel et du goût à notre quotidien.



Je voudrais que les personnes isolées aient plus de visites.

Yvette, 85 ans, à domicile

Pour nous qui sommes vieux, rompre notre solitude, c'est garder contact avec les voisins, les enfants, les communes et les bénévoles. Groupe de résidents en hébergement temporaire

Quand on est bien entouré, la vieillesse est supportable.

Sophie, 93 ans, à domicile

Qu'on écoute les personnes âgées, qu'on les sorte, elles ont besoin de voir du monde, elles ne sont pas encore mortes.

Renée, 78 ans, à domicile

L'isolement des aînés est très difficile et très pénible, il n'y a pas de lieux de proximité qui permettraient aux personnes âgées de se retrouver devant un café.

Léonie, 90 ans, à domicile

Ce sont les liens sociaux qui nous maintiennent en vie.

Jeanine, 83 ans, en EHPAD



NOS PRÉCONISATIONS

Faire de la cause de l'isolement social des aînés une priorité en incluant la variable de l'isolement relationnel dans les processus d'évaluation de la perte d'autonomie : l'isolement social est un facteur aggravant de perte d'autonomie et doit être pris en compte dans l'élaboration des plans d'aide à l'autonomie.

Mobiliser les crédits de la Conférence des financeurs sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, en priorisant les actions vers les plus modestes.

Soutenir les solutions d'aide à la sortie des personnes les moins mobiles et les démarches itinérantes (commerces, cafés) pour favoriser le lien social.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

Le Baromètre « *Solitude et Isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2021* » publié par les Petits Frères des Pauvres a alerté sur une forte hausse de l'isolement des aînés : 530 000 personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui représente une ville comme Lyon, sont en situation de mort sociale (ne rencontrent jamais ou quasiment jamais d'autres personnes des réseaux familial, amical, voisin, réseau associatif), soit presque deux fois plus qu'en 2017. L'isolement des cercles familiaux et amicaux est en augmentation de 122 % puisqu'il concerne 2 millions de personnes âgées.



Je suis en appartement ou les voisins
ne vous parlent pas, je me sens isolée,
j'ai plusieurs caisses de retraites et
je touche au total 676,26 Euros,
j'ai travaillé avec mon mari dans
sa boulangerie pendant vingt ans,
avec les augmentations je n'aurai
plus assez de pouvoir d'achat l'année 2022.
Les gens sont plutôt indifférent main-
tenant.

Merci Monsieur ou Madame le ou la
Présidente de prendre en considération
ma lettre.

Recevez mes sincères salutations.

UNE EXCLUSION 4.0 ?



DÉMARCHES, MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, ACCÈS AUX SOINS... SI INTERNET EST UN OUTIL PRÉCIEUX POUR UN BON NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES, il est aussi un synonyme d'exclusion pour ceux qui ne savent pas ou ont du mal à se servir des outils numériques.



Les personnes âgées sont noyées par rapport à Internet. Avant d'être mis à la retraite, je n'avais pas d'ordinateur et je n'avais pas à en utiliser. Les personnes âgées sont mises au ban de la société.

Michel, 91 ans, en hébergement temporaire hivernal

N'allez pas trop loin avec Internet, parce que c'est nous enlever du lien.

Yvonne, 57 ans, à domicile

J'utilise Internet pour consulter mes mails, mon compte bancaire et regarder des vidéos envoyées par mes enfants et petits-enfants.

Marie, 90 ans, à domicile

La vie d'aujourd'hui est compliquée pour les personnes âgées, ne serait-ce que pour l'informatique. Tout est connecté.

Carmen, 91 ans, à domicile

La communication avec les administrations se fait très souvent par Internet et beaucoup d'anciens ne peuvent pas s'acheter d'ordinateur et auraient du mal à apprendre à s'en servir.

Louise, 86 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Faire du maintien du lien social un des piliers de la sensibilisation au numérique destinée aux personnes âgées : même s'il ne peut se substituer aux interactions sociales réelles, le numérique est un outil d'aide au maintien du lien social avec ses proches.

Poursuivre l'équipement des établissements en outils numériques pour les résidents : en veillant à ce que du temps d'aide à la connexion soit octroyé au personnel, avec l'appui éventuel de bénévoles ou de jeunes en service civique.

Garantir des moyens alternatifs pour les personnes en exclusion numérique ou en difficulté avec le numérique : pour ne pas renforcer les inégalités d'accès aux démarches administratives ou aux soins.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

78 % des retraités utilisent Internet avec une hausse de la proportion d'internautes de + 12 points chez les sexagénaires et + 13 points chez les 70 ans et plus. Ce sont les foyers les plus aisés qui sont les plus gros utilisateurs : 91 % pour les personnes aux revenus compris entre 3 000 et 4 499 € et 93 % pour les personnes aux revenus supérieurs à 4 500 € vs 45 % pour les personnes avec des revenus inférieurs à 1 000 €. (source Baromètre du numérique 2021)

20 % des 60 ans et plus soit 3,6 millions de personnes, n'utilisent jamais Internet. 64 % des 85 ans et plus n'utilisent pas Internet. (source Baromètre Solitude et isolement Petits Frères des Pauvres)



Cher Président,

Je constate que de nombreuses démarches s'effectuent actuellement par le biais du numérique. Beaucoup de personnes âgées ne maîtrisent pas ces techniques ou les maîtrisent mal. Beaucoup ne possèdent même pas le matériel nécessaire (ordinateur...). Ces personnes doivent faire appel à une tierce personne pour effectuer ces démarches qu'elles faisaient facilement seules auparavant. Cela nous rend plus facilement dépendants, ce qui est mauvais pour le moral.

Sincères salutations

PRENEZ SOIN
DE NOUS !



SYSTÈMES D'AIDE COMPLEXES, DÉSERTS MÉDICAUX, SOUHAIT D'ÊTRE MIEUX SOUTENUES AU GRAND AGE, les personnes âgées sont critiques sur la prise en charge de leur vieillesse.



On m'a supprimé une demi-heure de ménage, comme si, à 89 ans, je pouvais tout faire moi-même. Marcelle, 89 ans, à domicile

Je ne comprends pas qu'on fasse la différence entre les aides de la municipalité et celles du département, cela complique beaucoup la situation des personnes âgées dans le besoin. Louise, 86 ans, à domicile

Pour l'ophtalmologue il a fallu que je fasse une heure et demie de route pour aller au rendez-vous et que je patiente sur une longue période jusqu'au rendez-vous. Bref, c'est le manque de médecin à proximité de chez moi comme très certainement pour d'autres endroits. Anémone, 67 ans, à domicile

Il faut mettre du personnel qui vient à domicile qui reviendrait moins cher que ce qu'on propose aujourd'hui. Lucienne, 96 ans, à domicile

Je pense que la volonté de prendre en charge la vieillesse elle y est, mais on pourrait faire mieux en formant plus les personnes qui travaillent dans ces domaines : les former plus sur la compréhension de l'autre, à plus de psychologie.

Gabrielle, 74 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Réinscrire dans les priorités gouvernementales la loi Grand Age et Autonomie avec l'instauration d'un vrai risque de protection sociale, l'unification des deux actuelles allocations de compensation des situations de handicap (APA & PCH) en une seule prestation d'aide à l'autonomie abrogeant la barrière d'âge.

Continuer le soutien aux structures d'aide à domicile (recrutement, formation, qualification, qualité de vie au travail).

Ne pas miser uniquement sur la télémédecine pour lutter contre les déserts médicaux, une solution qui séduit avant tout de jeunes urbains et peu de personnes âgées.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

Fin 2018, 1,3 million de personnes de 60 ans ou plus percevaient l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dont 59 % à domicile. 20 % des bénéficiaires de l'APA à domicile sont très dépendants. Les plans d'aide à domicile prévoient quasi systématiquement de l'aide humaine. Plus de la moitié des plans incluent aussi d'autres types d'aides, comme des aides techniques ou des solutions d'accueil temporaire. 12,4% de la population fait face à une situation de faible accessibilité actuelle ou prévisible aux soins. (Drees)

10 millions de Français vivent à l'heure actuelle dans une zone dans laquelle l'accès aux soins est de qualité inférieure à la moyenne nationale. (Association des maires ruraux de France)



Et étant handicapée et en fauteuil, je ne peux pas sortir toute seule. L'APA me fournit une auxiliaire de vie pour m'accompagner faire les courses et pour faire le ménage, c'est tout. Tout a augmenté dans les supermarchés, d'électricité aussi et ma mutuelle est passée de €128 à €138. J'ai une petite retraite, sans possibilité de gagner plus. La plupart du temps je reste seule dans mon appartement, n'ayant plus de famille. Les visites sont rares et précieuses. Beaucoup de personnes fuient les handicapés. En vieillissant on a de plus en plus besoin d'aide. C'est bien, les RHPAD, quand on atteint le grand âge, mais cela coûte aussi.

VIVRE CHEZ SOI
OU COMME CHEZ SOI



LE SOUHAIT DE RESTER AU DOMICILE EST EXPRIMÉ MAJORITAIREMENT PAR LES PERSONNES ÂGÉES, mais elles sont aussi attentives à d'autres formes d'habitat qui conjuguent bien-être et accompagnement de qualité.



*Pour les personnes plus autonomes, il faudrait par exemple des constructions de petits villages ou cités, où chaque personne isolée pourrait se sentir entourée et se retrouver dans des lieux communs conviviaux (animations, jeux etc...).
Françoise, 69 ans, à domicile*

Utilisez aussi nos impôts, car nous ne sommes pas oubliées des finances publiques, pour créer des emplois et aider les petits lieux accueillants à survivre.

Christiane, 92 ans, en hébergement temporaire hivernal

Ce que j'aimerais, c'est que l'on s'occupe vraiment de comment sont logées les personnes très âgées. Il faudrait que cela change pour que nous vivions mieux et plus longtemps à domicile. Ça coûterait moins cher à l'État que d'aller en maison de retraite, où il y a beaucoup à dire et à faire dedans, ce n'est pas le paradis.

Renée, 78 ans, à domicile

Je n'envisage pas du tout d'aller en maison de retraite, j'ai trop peur d'être maltraitée. Et puis, elles sont trop chères, je préfère rester chez moi.

Je compte sur vous pour qu'il y ait plus de personnel, donc plus d'humanité dans nos maisons de retraite. Nous sommes très âgées et parfois lourdement handicapées, la fin de vie est dure pour nous.

Raymonde, 91 ans, en EHPAD



NOS PRÉCONISATIONS

Réduire le reste à charge des résidents des Ehpad en réformant la tarification et en augmentant la part du budget soins financé par l'assurance maladie.

Réformer l'aidesocialeà l'hébergement en supprimant l'obligation alimentaire et la récupération sur succession.

Continuer à soutenir le développement des structures d'habitat alternatif pour sortir du choix restreint domicile ou EHPAD.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

87 % des personnes âgées veulent vieillir à domicile. (source Baromètre 2021 Solitude et isolement Petits Frères des Pauvres)

1 333 541 personnes âgées bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en décembre 2019, dont 785 320 à domicile et 548 221 en établissement. (Drees)

En 2020, il y avait 601 304 places pour personnes âgées dépendantes, y compris en accueil temporaire, dans 7 502 EHPAD. Fin 2019, le prix médian en hébergement permanent d'une chambre individuelle en EHPAD (prix hébergement + tarif dépendance GIR 5-6), s'élevait à 2 004€ par mois. (CNSA)

LETTRE DE JEANNE - 86 ANS



Madame, Monsieur,

Je vis en EHPAD et je pense qu'il est important de financer les maisons de retraite. Là où je vis, il y a beaucoup de changements de personnel. Les aides-soignantes sont parfois découragées et manquent de temps pour s'occuper des résidents. Il faudrait mieux les former et augmenter leur salaire. Il faut augmenter le nombre de personnes dans tous les services. Pour les repas, il y a aussi des choses à améliorer.

En ce qui concerne la mobilité, il faut développer les transports accessibles pour les personnes en fauteuil. Il pourrait y avoir, par exemple, un service qui permet de sortir de la maison de retraite pour prendre l'air à l'extérieur. Sinon, je pense qu'il faut augmenter le montant des retraites et baisser le prix de l'hébergement en maison de retraite. Il n'est pas normal de payer 2 900 €/mois. J'ai vendu mon logement et c'est ma fille qui donne un complément, car ma retraite n'est pas suffisante.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de me lire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

DES JEUNES ET DES VIEUX



LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS SONT UN SUJET QUI EST REVENU TRÈS SOUVENT AVEC DES OPINIONS PARFOIS CONTRADICTOIRES, mais aussi une attention portée sur l'avenir de la jeunesse. Il reste encore du chemin à parcourir pour l'avènement d'une société réellement inclusive à l'égard des aînés comme des jeunes.



Je ne me sens pas respectée par les jeunes.
Yvette, 85 ans, à domicile

Sauf erreur de ma part je n'ai pas encore entendu de programme concernant les moyens que vous mettriez en œuvre pour le «vivre ensemble» entre les générations. Si vous avez d'ores et déjà prévu d'intégrer ce thème dans votre programme, je vous dis bravo ! Dans le cas contraire, je suis persuadée qu'il n'est pas trop tard.

Anne, 63 ans, à domicile

Pendant les confinements, beaucoup de jeunes sont venus au secours des aînés en état de dépendance. Bel exemple à suivre. Encore faut-il qu'ils soient en capacité de le faire car eux-mêmes sont en mauvaises situations.
Liliane, 75 ans, à domicile

Le Président de la République doit changer les choses pour tout le monde, aussi bien pour les retraités, les jeunes... les jeunes surtout, ceux qui finissent leurs études, qu'est-ce qu'ils vont faire ?
Micheline, 73 ans, à domicile

Je ne suis plus dans la course, la situation est triste. On n'est même pas respecté en plus. La jeunesse ne prend plus en compte les vieux. La vie est triste quand même, c'est sauve qui peut.
Viviane, 61 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Poursuivre le soutien du programme Service Civique Solidarité Seniors

Favoriser le bénévolat des jeunes auprès des aînés : des universités et des grandes écoles propose un parcours civique dans leur formation. Mettre en place le même dispositif dans les formations plus courtes (DUT, BTS, formation en alternance, apprentissage) pour favoriser la culture de l'engagement auprès des aînés et faire changer de regard sur la vieillesse.

Favoriser le développement de programmes de sensibilisation et d'éducation en milieu scolaire pour promouvoir l'importance des liens entre générations.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

Pour 89 % de personnes âgées, favoriser les liens entre les générations est un rempart contre l'isolement. (source Baromètre Solitude et isolement 2021 Petits Frères des Pauvres)

90 % des personnes âgées recevant la visite d'un Service civique Solidarité senior se sentent moins seules qu'avant depuis que les volontaires viennent les voir et une sur deux comprend mieux ce que vit la jeunesse. (source étude d'impact programme SC2S)

LETTRE D'ANNE - 63 ANS



Madame, Monsieur,

Je vous adresse ce courrier pour attirer votre attention sur un sujet qui me tient à cœur : c'est l'INTERGENERATIONNEL et la SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS.

L'intergénérationnel se définit comme la transmission d'expériences et de savoirs entre personnes d'âges différents au bénéfice d'une famille, d'une entreprise ou plus largement dans l'ensemble d'une société.

Mais comment transmettre ces expériences et ces savoirs quand le jeunisme bat son plein dans notre société ? Partout où le temps passe, il laisse forcément sa trace. Tôt ou tard, les adeptes du jeunisme subiront les méfaits de l'âgisme. Alors pendant qu'il en est encore temps, arrêtons cette hémorragie qui, sans garrot, finira par détruire notre « vivre ensemble » et notre solidarité que la France sait si bien mettre en valeur.

Madame, Monsieur, je n'ai pas encore lu votre programme mais je vous entends souvent dans les médias. En effet, j'accorde une grande attention aux interventions dans ce domaine et sauf erreur de ma part je n'ai pas encore entendu votre projet concernant les moyens que vous mettriez en œuvre pour le « vivre ensemble » entre les générations.

N'attendons pas que nos aînés soient en maison de retraite ou qu'ils aient perdu tout ou partie de leur mémoire pour agir. D'autant plus qu'il arrive que, dès 50 ans, on soit déjà considéré comme n'ayant plus grand chose à offrir. À mon humble avis, c'est faux. Il est temps qu'il y ait une politique de transmission réelle où les aînés et les jeunes collaborent dans les entreprises pour profiter de l'expérience et des connaissances des uns et des autres.

Je sais que certains événements ont tendance à occuper tout l'espace comme la situation sanitaire et bien d'autres sujets dont certains font leur cheval de bataille. Qu'elles que soient les circonstances, il faut faire attention à ce que notre génération soit soudée par des liens tissés entre tous et toutes.

J'espère que mon courrier ne sera pas une lettre morte et que vous en ferez un sujet de réflexion. Si vous avez d'ores et déjà prévu d'intégrer ce thème dans votre programme, je vous dis bravo ! Dans le cas contraire, je suis persuadée qu'il n'est pas trop tard.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce courrier.

L'ÉCOLOGIE ET L'AVENIR ?



ALORS QUE LES AÎNÉS SONT PARFOIS DÉSIGNÉS COMME LES RESPONSABLES DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, les personnes âgées s'intéressent fortement à l'écologie avec une inquiétude pour les générations futures.



On fait trop de déchets. Tout est super emballé.
Marguerite, 91 ans, en hébergement temporaire hivernal

Les jeunes, prenez soin de notre beau pays, ne le dégradez pas, la France est belle, c'est votre avenir qui est en jeu.
Marcelle, 89 ans, à domicile

Je suis contre les éoliennes car elles défigurent le paysage et engendrent du bruit lorsqu'on est à proximité ; par contre, je suis pour les centrales nucléaires car sans elles, notre production d'électricité serait insuffisante.
Ginette, 97 ans, à domicile

Il faut faire plus d'écologie. Arrêter de parler, de nous faire des promesses, mais agir vraiment. Pas pour nous, c'est trop tard, mais pour nos enfants et les générations futures.
Edmée, 87 ans, en EHPAD

Je trouve qu'il y a trop de produits dans les magasins et pas assez de produits français.
Lucienne, 96 ans, à domicile



NOS PRÉCONISATIONS

Simplifier l'accès aux démarches de rénovation énergétique des logements et soutenir les personnes âgées les plus modestes dans la réalisation de ces démarches.

Privilégier les produits en circuit court pour les établissements hébergeant des personnes âgées et les portages de repas à domicile.

Faire de l'écologie un des thèmes des ateliers de prévention destinés aux personnes âgées.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

87% des personnes âgées et 82% des jeunes se disent préoccupés et très préoccupés par les problèmes environnementaux et par leurs conséquences. (Association des Départements solidaires)



Lettre au futur président

Il faut qu'ils fassent plus d'écologie. Qu'ils arrêtent de parler, de nous faire des promesses, mais qu'ils agissent vraiment. Pas pour nous, c'est trop tard, mais pour nos enfants et les générations futures. On voit bien le changement climatique avec toutes les inondations, les incendies et ces pauvres gens qui perdent tout. Nos enfants ne doivent pas subir tout cela. Il y a des gens qui font des choses bien, qui se donnent du mal. Il faut que nos dirigeants les aident.



YANN LASNIER

Délégué général Petits Frères des Pauvres

IL Y A URGENCE À TENIR COMPTE DES ENJEUX AUTOUR DE LA VIEILLESSE !

Les Petits Frères des Pauvres sont une Association apolitique, ce qui ne nous empêche pas de nous intéresser de près aux politiques destinées aux personnes âgées, puisqu'elles déterminent en partie les conditions de vie d'un grand nombre d'entre elles. Notre longue expérience auprès des aînés les plus isolés, nous a d'ailleurs amenés à alerter régulièrement ces dernières années sur la hausse inquiétante de leur isolement.

Bien sûr, nous savons que le contexte hors-norme de la crise Covid, qui nous a tous privés brutalement d'interactions sociales indispensables à notre vie, a eu un impact direct sur cette augmentation. Le risque de non-retour à la normale pour les plus fragilisés est important, nous constatons au quotidien la rapidité de la bascule de milliers de personnes âgées dans l'isolement, avec ses conséquences délétères et son fort impact sur la santé mentale.

La faiblesse des liens sociaux conjuguée à la forte transition démographique, va devenir un des enjeux sociétaux majeurs pour la France mais aussi dans de nombreux pays. Hélas, à la lecture des programmes des candidats, il nous semble que ce bouleversement démographique n'est pas pris en compte par les candidats à la hauteur des enjeux. Notre crainte est d'avoir à faire le parallèle avec l'inertie politique qui a concerné la transition écologique pendant de longues années. Voulons-nous que notre société se retrouve rapidement au pied du mur alors que nous savons depuis des années que nous devons agir pour améliorer les conditions de vie d'une population âgée et très âgée de plus en plus nombreuse ?

Miser sur la jeunesse est bien évidemment primordial, les aînés que nous avons sollicités s'inquiètent d'ailleurs de leur avenir, mais nous devons aussi collectivement miser sur cette vieillesse de plus en plus longue et tout mettre en œuvre pour que le dernier quart de la vie soit mieux considéré, soutenu, aidé.●

Mesdames, messieurs les candidates et candidats, écoutez ce que les vieux ont à vous dire et mettez-les au programme !

CHIFFRES-CLÉS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

En 2021, les Petits Frères des Pauvres ont aidé **34 714 personnes** dont **13 559 personnes accompagnées dans la durée** grâce à l'engagement de **13 600 bénévoles**.

- **50 % des personnes accompagnées par l'Association ont plus de 80 ans,**
- **64 % sont des femmes,**
- **60 % habitent chez elles,**
- **Plus de 60 % des personnes entrées dans l'accompagnement Petits Frères des Pauvres en 2020 et pour lesquelles nous disposons d'information quant à leur niveau de ressources disposent de revenus inférieurs à 1 000 € / mois.**

L'action des Petits Frères des Pauvres s'inspire de valeurs fondamentales : la valeur unique et irremplaçable de chaque personne, la dignité de tout homme et toute femme, quels que soient leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social.

RETROUVEZ LES DIFFÉRENTS TRAVAUX DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- [Baromètre 2017 : Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France](#), septembre 2017
- [L'exclusion numérique des personnes âgées](#), septembre 2018
- [Paroles de résidents, paroles de résistants](#), décembre 2018
- [Solitude et isolement des personnes âgées en France, quels liens avec les territoires](#), septembre 2019
- [Isolement des personnes âgées : les effets du confinement](#), juin 2020
- [Isolement des personnes âgées : les impacts de la crise sanitaire](#), réalisé en collaboration avec le Cercle Vulnérabilité et Société, mars 2021
- [2^e édition du Baromètre : Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France](#), septembre 2021

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complémentaire suivante : *Paroles de vieux électeurs – Petits Frères des Pauvres – Février 2022* et aucune reprise de ce document ne pourra être dissociée de cet intitulé.

CONTACTS

Isabelle Sénécal

responsable du Pôle plaidoyer/relations presse des Petits Frères des
Pauvres

isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr

07 71 91 59 29

Meryl Le Breton

attachée de presse

meryl.lebreton@petitsfreresdespauvres.fr

07 71 92 87 87

REMERCIEMENTS

Merci à l'ensemble des personnes accompagnées, pour le temps qu'elles ont consacré à la rédaction de ces lettres ainsi qu'à tous ceux, bénévoles et salariés, qui ont facilité leur participation.

Rédaction :

Isabelle Sénécal, responsable du Pôle plaidoyer/relations presse des Petits Frères des Pauvres

Crédits photos :

Couverture : Victor Lazareff; p.3 & p.44 : Constance Decorde; p.5, p.9 & p.25 : Jérôme Coton;
p.17 : OHE_William Jézequel; p.21 : Marion Dunyach; p.13, p.29 & p.41 : Raphaëlle Trecco;
p.33 : Loïc Trujillo; p.37 : Romain Didier.

Création & Mise en page :

Élodie Metthez, chargée de Fabrication et Conception graphique des Petits Frères des Pauvres

Impression : MAILEDIT - www.mailedit.fr

#LESVIEUXAUPROGRAMME
Février 2022

